"Il osa prononcer les mots d'égalité et de liberté" : Jean-Jacques Rousseau

Autor(en): **Linsmayer, Charles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **41 (2014)**

Heft 6

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-911849

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

«Il osa prononcer les mots d'égalité et de liberté»: Jean-Jacques Rousseau

Ce génial précurseur, honni de son vivant, a inspiré la conception moderne du monde comme aucun autre.

CHARLES LINSMAYER

Par deux fois – en 1938 et en 1990 – il a figuré dans les ouvrages de référence aux côtés des «Grands Suisses»: Jean-Jacques Rousseau, né le 28 juin 1712 à Genève, mort le 2 juillet 1778 à Ermenonville, près de Paris. Mais le pays qui aujourd'hui s'enorgueillit de cette figure historique s'est montré particulièrement hostile à l'égard de l'homme qui, précurseur de la Révolution française, a donné naissance à la liberté démocratique. Des 66 ans de sa vie, il a séjourné 19 sur le sol de l'actuelle Suisse; le reste du temps, il était ce que l'on appellerait aujourd'hui un Suisse de l'étranger, s'il n'avait pas été poursuivi ou recherché en permanence.

A 16 ans, il fuit Genève pour la Savoie, où il vivra 14 ans sous la protection de Madame de Warens, à Annecy. Au bénéfice d'une formation essentiellement musicale, il se rend à Paris en 1742 pour y présenter un nouveau système de notation musicale à l'Académie. Il passe ensuite deux ans à Venise comme secrétaire du ministre plénipotentiaire français, avant de revenir à Paris en tant que précepteur et copiste musical. Il entretient alors une relation avec Thérèse Levasseur, lavandière, qui lui restera fidèle toute sa vie et lui donnera cinq enfants.

La voie du succès s'ouvre à lui lorsqu'il remporte par deux fois le Prix de l'Académie de Dijon: en 1749 avec le «Discours sur les sciences et les arts» et en 1755 avec le «Discours sur l'inégalité». Mais c'est son «Contrat social», en 1762, qui défraie véritablement la chronique. Il commence par ces mots: «L'homme est né libre et partout il est dans les fers.» Ce texte est immédiatement interdit en raison de sa critique à l'égard de la religion dans son ensemble, tout comme le roman pédagogique «Émile», publié la même année, rédigé au cours des six années précédentes sur différentes propriétés de nobles autour de Paris. Publié en 1761, le roman «Julie ou la Nouvelle Héloïse», qui rencontre un vif succès et dont Goethe s'inspirera pour écrire «Werther», est alors le seul librement disponible. «Émile» est brûlé sur la place publique à Paris comme à Genève; la Cité de Calvin réserve d'ailleurs le même sort au «Contrat social» et émet un mandat d'arrêt contre l'auteur athée.

Rousseau se réfugie alors à Yverdon, puis à Môtiers, où Frédéric le Grand lui accorde l'asile. Il passe l'automne 1765 sur l'île de Saint-Pierre, au lac de Bienne, dont il étudie la flore jusqu'à ce que Berne l'expulse. Un an plus tard, en 1766, il s'enfuit en Angleterre où il commence la rédaction d'une autobiographie dans laquelle il met son âme à nu, «Les Confessions». Il est de retour en France en 1768, notamment sous le nom d'emprunt Jean-Joseph Renou, et peut même se rendre à Paris à partir de 1770, une fois rentré de nouveau dans les bonnes grâces de l'Autorité grâce à sa célébrité croissante. Jusqu'en 1775, il rédige le dialogue autobiographique «Rousseau juge de Jean-Jacques», qu'il tente, craignant de nouvelle persécutions, de déposer sur l'autel de Notre-Dame dont on lui refuse toutefois l'entrée. Sa dernière œuvre, avant de s'endormir pour l'éternité en 1778 à Ermenonville, aura pour titre «Les Rêveries du promeneur solitaire», écrit dans lequel il revient une fois encore sur sa vie mouvementée.

En 1794, 16 ans après sa mort, les révolutionnaires portent en triomphe ses cendres au Panthéon, où le président de la Convention déclare: «C'est à Rousseau que nous devons cette régénération salutaire, il vit les peuples à genoux, courbés sous les sceptres et les couronnes; il osa prononcer les mots d'égalité et de liberté.»

CHARLES LINSMAYER EST CHERCHEUR EN LITTÉRATURE ET JOURNALISTE À ZURICH

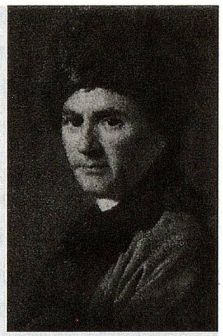

«Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire: ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables: gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne.»

(Tiré du «Discours sur l'inégalité», 1755)

Bibliographie: Les principales œuvres de Rousseau existent en français et en allemand.